

Américains et Chinois

Les premiers veulent se gagner l'amitié des seconds — L'abrogation de la loi d'immigration chinoise — Mouvement de rapprochement en vue de l'après-guerre — Aspects utilitaires et politiques

Un mouvement est sur pied aux Etats-Unis — le magazine *Collier's* nous en apporte l'écho — pour faire abroger la loi excluant les immigrants chinois, loi en vigueur depuis une soixantaine d'années. Avant 1882, les bâtisseurs de chemins de fer avaient utilisé la main-d'oeuvre coolie pour leurs constructions (et la même chose s'est produite au Canada); on employait ces jaunes aux terrassements et à la pose des rails, à cause de leur endurance infatigable et du bas prix de leurs salaires; pour quelques sous, ils pouvaient pelleter, boulonner, travailler, du petit jour à la brunante.

Les entrées américaines du côté du Pacifique furent donc largement ouvertes à cette main-d'oeuvre ardue au travail et de gages minimes. Mais cet afflux oriental dont profitaient les grands entrepreneurs créa une concurrence inquiétante aux travailleurs blancs à cause des faibles salaires qu'ils ne pouvaient accepter les ouvriers occidentaux. En face de cette situation, dès 1882, le Congrès interdit l'immigration des ouvriers manuels chinois; ce décret fut très tôt suivi d'une semblable mesure contre les Japonais.

Cette loi d'exclusion contre les Chinois est encore en vigueur de l'autre côté de notre frontière; mais des motifs de sympathie et d'intérêt commercial incitent des personnalités américaines à presser le rappel de cette législation. Toutefois, l'abrogation de la loi de 1882 n'ouvrirait pas trop largement les ports d'arrivée aux jeunes de la Chine; l'admission des Chinois aux Etats-Unis se bornerait à un chiffre de 105 nouveaux venus par année; soit le même contingentement qu'à l'égard des Anglais, des Français et des autres nationalités.

Les protagonistes américains de cette brèche dans les lois d'immigration orientale de la République jouent sur un double tableau: ils voudraient se concilier la bienveillance des Chinois et profiter en retour des immenses possibilités commerciales et industrielles que la Chine peut offrir aux négociants et aux industriels étatsuniens au lendemain de la paix. Les contrées arrosées par les fleuves Jaune et Bleu sont sur la voie d'une intense industrialisation: ce pays de 450 millions, très supérieur en nombre aux effectifs numériques des deux Amériques réunis, aurait besoin de 60,000 milles de voies ferrées, au coût d'au moins \$50,000 le mille. Les Chinois auront aussi besoin d'autos (ils ne possèdent présentement qu'une voiture à essence par 5,000 de population, contre une auto par 5 personnes aux Etats-Unis); ils devront étendre leurs réseaux téléphoniques (on recense 1 appareil par 9 Américains, à comparer à 1 pour 1,500 Chinois).

Les hommes d'affaires américains ne perdent pas de vue ces perspectives qui feraient tomber une manne abondante dans la caisse des entrepreneurs yankees en installations ferroviaires et téléphoniques et en fabrication d'automobi-

les. Pour obtenir ces contrats, il leur faudrait préalablement s'être attiré les bonnes grâces du peuple chinois et que les Etats-Unis le traitent d'égal à égal. L'abrogation de la loi américaine d'exclusion envers les émigrés chinois serait un bon moyen d'attirer la bienveillance des populations de l'ancien empire des Tsing.

D'autre part, les Occidentaux d'Amérique prennent garde au sentiment de solidarité asiatique grandissant qui menace de coaliser les sujets de Tchiang Kai-cek, du Mikado et peut-être de ceux de Staline contre les Américains et les Européens. Le Japon manoeuvrera en vue de canaliser ce sentiment — ou ce ressentiment — pour l'utiliser à son avantage mercantile et politique. Les Nippons ne manqueront pas de profiter des possibilités de trafic de la Chine pour y établir leurs comptoirs et leur emprise et, par là, s'en constituer un outil pour dominer d'abord l'Extrême-Orient et, ensuite, le reste de l'univers, écrit le rédacteur de *Collier's*.

Les Chinois, pour leur compte, ressentent, comme une insulte à leur pays l'exclusion de leurs compatriotes sur le territoire américain tout comme s'ils étaient de la vermine (et les règlements contre l'immigration chinoise sont également sévères au Canada). Le rappel de la loi de 1882 contribuerait à établir un mouvement de sympathie sino-américaine, ce qui aurait la double conséquence de pallier le danger de solidarité orientale et de profiter aux industriels de New-York, de Philadelphie et de Chicago.

"Nous avons l'avantage de naviguer avec ce courant," écrit *Collier's*, et, conséquemment, de rendre service à l'Orient et à l'Occident; mais dans le cas contraire, nous aiderions à mettre en branle des forces qui finiraient par déclencher la prochaine guerre universelle.

"Il suffirait d'abroger la loi antichinoise d'immigration — ce qui équivaldrait à mettre simplement les Chinois sur le même pied de contingentement que les autres races — pour réussir à contrecarrer la marée asiatique montante".

Cet aspect américain, à la fois commercial et politique, du problème chinois, qui se relie à la menace de coalition asiatique exposée récemment par le directeur du *Devoir*, M. Georges Pelletier (article du 25 septembre dernier), ne manquera pas de faire réfléchir les hommes d'affaires et les politiques de la République voisine.

Du reste, M. Wendell Willkie, qui se portera vraisemblablement candidat à la présidence de son pays pour le compte du parti républicain, s'est constitué le protagoniste d'une doctrine américaine proasiatique. Il déclarait encore l'autre jour: "Je suis d'avis que les Américains devront orienter leurs regards plus du côté de l'Asie et moins en direction de l'Europe".

Louis ROBILLARD